

La Lettre de l'Association des Agriculteurs de Chartreuse



n°2
été 2015



EDITO

Les collectifs agricoles, comme l'AAC, sont des lieux qui permettent d'explorer à plusieurs de nouveaux "champs des possibles", ils constituent un espace d'échanges, de convivialité et de dialogues permettant un accompagnement de multiples projets à destination des agriculteurs. Le contenu de ce nouveau journal illustre ainsi la diversité des actions menées par l'association et le Parc ces derniers mois.

Aujourd'hui, les groupes de développement agricole ont des difficultés à mobiliser les agriculteurs à l'échelle des territoires même sur des sujets qui touchent de près leur quotidien. Or, l'implication du plus grand nombre dans ces collectifs est très importante à l'heure où l'on n'a jamais autant parlé d'alimentation et d'agriculture dans les médias.

Après plusieurs années passées à la Présidence de l'association, je souhaite "passer la main" lors de la prochaine Assemblée Générale. En effet, mes projets professionnels et personnels deviennent incompatibles avec le poste de Présidente. Toutefois, je souhaite continuer d'oeuvrer dans ce collectif utile et auquel je crois. Au nom du Conseil d'Administration, je lance donc un appel à tous les agriculteurs et agricultrices du massif afin de vous inciter à poursuivre cette dynamique engagée depuis plus de 20 ans et à proposer des projets que l'AAC pourrait accompagner.

Ensemble, cultivons le collectif !

Alexandra LAMOUREUX
Présidente de l'AAC



Alexandra Lamoureux © Marion Frachisse

Didier ALLIBE
Président de la Fédération
des CUMA de l'Isère



Didier Allibe

S'organiser, innover, fédérer, aller plus loin ensemble, ... sont des expressions qui caractérisent les missions des CUMA.

Les CUMA, des Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles nées après la dernière guerre pour permettre aux agriculteurs de s'équiper en commun de matériels souvent trop onéreux pour en assurer seul l'acquisition, ont aujourd'hui 70 ans.

En Chartreuse, comme partout en France des groupes se sont constitués pour partager des matériels mais aussi faire vivre de l'entraide, de la solidarité entre agriculteurs sur le territoire et innover !

Il était donc tout naturel que le réseau Cuma soit partenaire de la "Journée de l'Herbe en Chartreuse" qui a eu lieu le 9 avril dernier à Merlas. Les Cuma locales ont d'ailleurs répondu spontanément présent. Parmi les Cuma mobilisées sur le territoire du Parc, trois Cuma iséroises : la Cuma des Perrins, la Cuma de Chartreuse et la Cuma du Rocharey, présentaient chacune un matériel de régénération des prairies.

Cette journée qui a rassemblé de nombreuses organisations agricoles a été pour nous l'occasion de rappeler que des groupes d'agriculteurs ancrés sur des territoires, par leurs actions collectives sont des acteurs incontournables du développement économique d'une région.

Merci aux initiateurs de cette journée qui ont permis de montrer le dynamisme agricole de ce massif !

Zoom

L'herbe, toute une culture !

En lançant la première *Journée de l'Herbe*, début avril, le Parc, l'AAC et de nombreux partenaires ont amorcé une dynamique autour de la valorisation des prairies à destination de tous les éleveurs en les incitant à avoir un autre regard sur "l'herbe" !

Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la réflexion croissante autour de l'autonomie alimentaire des élevages, tout particulièrement en montagne où l'optimisation de la culture de l'herbe est primordiale.

Etre autonome dans l'alimentation de ses animaux représente en effet un enjeu fort pour les éleveurs.

Des ateliers techniques ont été proposés tout au long de la journée ainsi que des démonstrations de matériels (sursemis) en présence des Cuma locales. Par ailleurs, des stands d'informations ont permis aux visiteurs de développer leur "culture de la prairie". Les éleveurs ont ainsi pu avoir des informations sur la remise en état des prairies dégradées, l'autonomie fourragère et alimentaire, les coûts de production, les économies d'énergie dans les exploitations, la lutte contre les campagnols, le lien apiculture et prairies avec l'ADARA, un programme de recherche autour de la récolte de semences locales, la prévention des risques professionnels avec la MSA. Un espace restauration à base de produits 100 % Chartreuse, assuré par l'association *Les Plateaux des Fermes de Chartreuse*, ainsi qu'une buvette animée par les Jeunes Agriculteurs du secteur ont également contribué au succès de cette manifestation placée sous le signe de la convivialité qui a rassemblé près de 300 personnes avec la visite de nombreux étudiants !



LA SIGNALÉTIQUE VITICOLE EST EN PLACE !

Depuis ce printemps vous avez pu remarquer des panneaux installés le long des routes des cinq communes viticoles du Parc de Chartreuse : Myans, St Baldoph, Apremont, Chappareillan et Les Marches. Cette signalétique harmonisée permet une meilleure localisation des viticulteurs, elle signale ainsi les producteurs de vin mais aussi la Maison de la Vigne et du Vin, les gîtes, les producteurs fermiers ainsi que les services communaux (Mairie, La Poste, écoles, ...). Trois "panneaux images" ont également été implantés aux différentes portes d'entrées de la zone viticole du Parc.

Cette action a été initiée dans le cadre du programme Vin'Alp, programme européen piloté par le Conseil général de la Savoie en lien avec différents partenaires français et italien. Ce programme portait sur la valorisation de la viticulture alpine et a permis de mobiliser des financements européens, régionaux, départementaux mais aussi communaux. L'un des axes consistait à la création d'outils de communication et de promotion. Aussi, ce sont 120 panneaux qui ont été mis en place sur les routes communales et départementales de ce secteur. De plus, cette nouvelle signalétique est en accord avec la loi Grenelle II relative à la Signalétique d'Information Locale qui doit entrer en vigueur cet été et limiter la pré signalisation non règlementée. Cette action devrait faciliter l'accès aux producteurs et viticulteurs de Chartreuse et renforcer la communication autour des vins de Savoie !

> Contact : Grégory DUPRAZ - 06 79 23 67 14 - gregory.dupraz@parc-chartreuse.net

Actions

CRÉATION DU PREMIER GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE EN CHARTREUSE

Dans un contexte d'augmentation du prix de la terre et d'accroissement de la surface moyenne des exploitations agricoles, acquérir du foncier pour s'installer en Chartreuse, ou racheter des terres familiales lors de la transmission de l'exploitation, implique un endettement de plus en plus élevé, qui peut mettre en péril l'équilibre économique des exploitations.

Par ailleurs, des demandes émergent actuellement dans la société afin de renforcer l'implication des non-agriculteurs (consommateurs, habitants, autorités locales, etc.) dans la gestion du foncier agricole, afin d'en garantir la préservation et d'en orienter les usages.

Les GFA (Groupement Foncier Agricole) constituent une forme de société civile intéressante qui permet l'acquisition et la gestion collective de biens immobiliers et peuvent répondre aux problèmes d'installation et de transmission des agriculteurs tout en impliquant d'autres acteurs dans la gestion du territoire et l'économie agricole.

Le GFA Mutuel de Chartreuse a été créé le 17 Juin 2015 et est propriétaire de 2 parcelles agricoles sur la commune du Sappey en Chartreuse, qui seront louées à un agriculteur. Les possibilités d'intervention du GFA sur l'ensemble des communes du massif dépendront de l'implication des élus et des habitants.

Comment participer ? En achetant des parts (40€ / unité) ou en apport direct de biens agricoles.

> Contact

Groupement Foncier Agricole Mutuel de Chartreuse
Chemin de L'oie - 38700 Le Sappey en Chartreuse
groupementfoncieragricole.chartreuse@orange.fr

Dossier

Le Parc naturel régional lance pour la première fois les Trophées de l'innovation en Chartreuse. L'occasion de mettre en lumière vos initiatives innovantes sur le territoire.

La Chartreuse, terre d'innovation ! Mettez vos projets en lumière !

Avec le lancement de ses premiers Trophées de l'innovation en Chartreuse, le Parc naturel régional souhaite faire rayonner le territoire en démontrant son dynamisme et en mettant en valeur les inventions locales.

Innovation. Ce mot réfère communément à la haute technologie : industrie et pointe, robots et autres objets connectés y sont naturellement associés.

Pour le Parc naturel régional de Chartreuse, l'innovation va au-delà. Innover en Chartreuse, c'est utiliser les nombreuses richesses du territoire tout en s'adaptant à son environnement de montagne.

L'innovation regroupe les créations de produits et services spécifiques afin de répondre aux besoins de la clientèle, mais également l'organisation du travail ou l'adoption de nouvelles techniques de production et de distribution. Les innovations en Chartreuse sont nombreuses et prennent des formes diverses et variées, impliquant tous les acteurs économiques du territoire.

C'est tout naturellement que Brigitte Bienassis, vice présidente du Parc en charge de l'agriculture et de l'alimentation, lorsqu'on lui demande à quoi ressemble un projet agricole innovant, évoque par exemple l'association *Les Plateaux des Fermes de Chartreuses*, projet collaboratif de réalisation de buffets composés de produits locaux, les projets d'organisation du travail développés par des Cuma locales ou encore des agriculteurs qui se lancent dans des systèmes de vente par internet, des exemples parmi tant d'autres. Le Parc invite donc les agriculteurs, en plus des entreprises, des associations et autres groupements socioprofessionnels, à participer aux Trophées de l'innovation en Chartreuse : certains de vos projets vous rendent innovants !

> Contacts :

Éric ARTAUD
Responsable de mission
développement économique
Parc naturel régional de Chartreuse
04 76 88 75 20 / 06 82 71 99 00
eric.artaud@parc-chartreuse.net

Mise en valeur de vos projets lors de la soirée de remise des prix, rencontres de professionnels issus de secteurs variés et communication via de nombreux canaux : les Trophées de l'innovation en Chartreuse mettent un véritable coup de projecteur sur votre activité !

"Le plus gros risque en participant aux Trophées de l'innovation en Chartreuse ? Faire connaître son innovation et la valoriser auprès du grand public !", affirme Denis Séjourné, Vice Président à l'économie au Parc.

En plus de valoriser vos actions, le Parc naturel régional de Chartreuse offre plus de 14 000€ de dotations aux quatre lauréats : un accompagnement à la démarche créativité par le CEA LETI, un autre à la démarche marketing et commerciale, deux reportages vidéo et quatre reportages photos.

Les gagnants se verront également décerner un Trophée confectionné sur mesure en bois de Chartreuse. Le vendredi 18 septembre 2015, à 19h à la salle des fêtes du Revol de Saint-Laurent-du-Pont, aura lieu la remise des Trophées. La soirée s'organisera autour d'une conférence de Roland Blanpain, chef de département de CEA LETI et natif de Chartreuse.

Pour Denis Séjourné, il était essentiel que tous les candidats des Trophées soient mis en valeur lors de cette soirée. Chacun d'eux présentera donc son innovation sur le « Showroom » dédié.

Que vous soyez éleveur, viticulteur, maraicher, apiculteur, arboriculteur... pour mettre vos innovations en valeur, n'hésitez pas à postuler aux Trophées de l'innovation en Chartreuse en choisissant l'une des catégories vous correspondant : innovations organisationnelles, innovations de produits ou services ou innovations collaboratives !

Ophélie BOURGEOIS

Assistante de projet
Trophées de l'innovation en Chartreuse
04 79 88 75 20 / 06 30 47 98 78
economie@parc-chartreuse.net



> CALENDRIER

14 août 2015 - 12h00

Date limite de dépôt des candidatures

14 août - 21 août 2015

Phase de présélection

28 août 2015

Présentation des innovations

présélectionnées face au jury de sélection

18 septembre 2015

Remise des Trophées de l'innovation en Chartreuse - Showroom des innovations

> COMMENT CANDIDATER ?

Pour participer, téléchargez et remplissez le dossier d'inscription disponible en ligne (www.parc-chartreuse.net - Rubrique économie) avant le 14 août à midi.

Après avoir présélectionnés 20 dossiers, un jury d'experts assistera à une présentation orale de votre innovation pour choisir les quatre lauréats des Trophées.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, vous pouvez contacter Ophélie Bourgeois.



Plein feu sur...

Une nouvelle *Marque Parc* pour les fromages et produits laitiers de Chartreuse

Suite à la sollicitation de plusieurs producteurs pour la valorisation de leurs fromages au lait de vache, il a été proposé de créer une *Marque Parc* pour les fromages et produits laitiers de Chartreuse. Un groupe de travail a été constitué pour la réalisation du cahier des charges.

Celui-ci comprend 31 critères avec entre autre : la durée du pâturage, l'autonomie fourragère, le type d'aliments proposés, les races, le bien être animal, la fertilisation...

Une trentaine d'audits ont été réalisés cet hiver auprès des exploitants intéressés afin de vérifier la conformité de leurs pratiques au cahier des charges.

La marque compte actuellement 28 bénéficiaires.

Vous pourrez découvrir le cahier des charges, les bénéficiaires, les lieux de vente des produits, des recettes... à partir de mi septembre sur www.marque.parc-chartreuse.net.

Si vous êtes intéressé(e)s par la démarche, il n'est pas trop tard, contactez Marion Soubeyrat.



AGENDA

SEPTEMBRE

❖ MARDI 8 SEPTEMBRE / À 20H30, SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

RÉUNION D'ÉCHANGES À DESTINATION DE TOUS LES PRODUCTEURS FERMERS DU MASSIF

❖ SAMEDI 26 SEPTEMBRE / DE 15H À 22H

ÉVÈNEMENT GRAND PUBLIC, "ENTRÉE DANS L'AUTOMNE"

organisé par Accueil Paysan Isère à la Grange aux Marmottes
Saint Pierre de Chartreuse (La Diat)

❖ MARDI 29 SEPTEMBRE / À 10H, PROVEYSIEUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAC



Brèves

> Un collectif des producteurs fermiers de Chartreuse ?

Développer une organisation collective autour des producteurs fermiers du massif, créer un réseau de points de vente à la ferme, initier des achats de matériel en commun, renforcer les supports de communication, faciliter l'entraide, ... Ces sujets vous intéressent ? Venez faire part de vos envies et de vos idées le mardi 8 septembre à 20h30 à Saint Pierre de Chartreuse, salle des associations.

> Marchés des producteurs de Chartreuse

Deux marchés d'été hebdomadaires auront lieu du 18 juillet au 16 août de 16h à 19h au Cirque de Saint-Même (les samedis) et au Col de Porte (les dimanches). Les producteurs envisagent de poursuivre l'aventure tout au long de l'année sous forme de "marchés nomades". Si vous souhaitez y participer ou organiser des marchés sur vos fermes, rejoignez-les !

> Des produits locaux dans les cantines et restaurants de Chartreuse ?

Plusieurs cuisiniers, restaurateurs, élus et gestionnaires souhaitent s'approvisionner de façon régulière en produits de Chartreuse. Une rencontre pour faire goûter vos produits et échanger sur la mise en place d'approvisionnements réguliers aura lieu cet automne. Si vous êtes intéressé(e)s, contactez Marion Soubeyrat.

> Accueil Paysan Isère

Pour vous aider à entrer d'un bon pied dans l'automne, Accueil Paysan Isère vous invite à une journée, le samedi 26 septembre, où se mêleront réflexions, créations, spectacle, convivialité, repas paysan et animations pour les enfants. Vous pourrez aussi découvrir le projet Randos Paysannes en Chartreuse. Plus d'infos : www.accueilpaysanrhonalp.free.fr

ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE CHARTREUSE / AAC
Maison du Parc • 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
TÉL : 04 76 88 75 20 • laurent.fillion@parc-chartreuse.net

DIRECTION DE PUBLICATION :

Alexandra LAMOUREUX

RÉDACTION : Alexandra LAMOUREUX,

Jean-Paul JULLIEN, Didier ALLIBE,

Charlotte DUPOND, Marion SOUBEYRAT,

Grégory DUPRAZ, Laurent FILLION

CRÉDITS PHOTOS : PNRC

CONCEPTION : Supernova Design

MISE EN PAGE : Studio Vitamine C

IMPRESSION : Royans Impression,

Technic Color

